

Par la réduction des articles auxquels la prévention ou l'esprit national avoit donné une étendue déraisonnable au préjudice de tant d'illustres étrangers qu'on a dévoués à l'oubli. Un *Dictionnaire*, disent-ils, *n'est pas un livre de controverse, ni un traité de métaphysique*. D'accord, mais les faits historiques amènent naturellement des réflexions de tous les genres. Celles des Chaudonistes roulent sur la superstition, le fanatisme, les Papes, les docteurs ultramontains &c; les miennes regardent pour l'ordinaire les erreurs dominantes. Chacun a ses goûts, & l'on fait depuis longtems que *des goûts il ne faut pas disputer*.

A l'article CHARLES II, Roi d'Espagne, j'ai dit : *à l'instance du cardinal Portocarrero, il exclut les princes de sa maison de la succession au trône. Ce testament injuste & nul, occasionna un embrasement général*. Sur quoi ces Messieurs, après avoir noté à l'instance comme une faute contre la langue (a), s'écrient :

„ L'éditeur qui a écrit ceci à l'instance de
 „ son ressentiment contre la Maison de Bour-
 „ bon, auroit mieux fait de se taire. C'est ce
 „ même ressentiment qui lui a fait rayer dans
 „ les préliminaires des *Tables chronologiques*,
 „ les justes éloges que nous donnons aux
 „ Rois de France, d'Espagne, au Roi de Na-
 „ ples. Ainsi un étranger se permet de satis-
 „ faire

(a) Dans plus d'un endroit on croiroit que ce sont des *allemands* qui écrivent; pour savoir si à l'instance étoit françois, ils n'avoient qu'à ouvrir le dictionnaire de Le Brun : à *mon instance*, *efflagitatu meo* : à *voire instance*, *tuq verberatu*.